



LE RETRAITÉ DES POSTAUX

Permanence le Mardi
de 14 h 30 à 17 h 30
67 rue de Turbigo
Pièce 204 - 2^{ème} étage
Tél. : 01 44 78 54 65
01 48 87 68 15
e-mail : cgtufr.postaux@orange.fr
CCP : 17 490 45 S PARIS

OCTOBRE 2016 - N° 43

Sommaire

- Pouvoir d'achat en berne
- Bilan fiscal de Hollande
- Sondage
- L'écho des manifs
- Vie Nouvelle
- Cotisations syndicales
- A.G. de la Mutuelle
- Date à retenir

ÉDITO :

Pouvoir d'achat en berne

La 1^{ère} préoccupation des retraités(ées) n'est-elle pas la question de la hausse des prix et la baisse du pouvoir d'achat, le refus du gouvernement de tenir compte de ces hausses pour augmenter les pensions s'est une nouvelle fois exprimée juste après la manifestation des retraités du 29 septembre. Ce gouvernement au service exclusif du MEDEF et des patrons se montre ainsi dur pour le peuple et généreux pour le capitalisme ! Ils vont même plus loin, ils manipulent l'indice INSEE qui ne voit rien ou presque mesurant la hausse à 1,1%.

Alors qu'ils ignorent ces hausses sur les produits de 1^{ère} nécessité, cet été, les prix des fruits et légumes ont battu des records, augmentant respectivement de 18 et de 10% par rapport à 2015, d'après une enquête de Familles Rurales publié dans le quotidien La Croix. "Après deux années de relative stabilité, 2016 marque une rupture (...) Depuis la création de l'observatoire, il y a 9 ans, les prix n'ont jamais été aussi élevés", souligne l'association de consommateurs. Par rapport à l'an dernier, le prix moyen d'un kilo de fruits a augmenté de 0,53 euro, atteignant 4,10 euro. Pour les légumes, la hausse est de 20 centimes, à 2,30 euros. Les précédents records avaient été atteints en 2013, avec des étiquettes moyennes des fruits à 3,78 euros le kilo, et celle des légumes à 2,21 euros.

Parmi les plus fortes hausses : la pomme de terre (+36,9%, à 1,78 euro/kg), la fraise (+36,6%, à 7,72 euro/kg) et les melons (+17,7%, à 2,46 euro/kg). "Tout augmente à l'exception des tomates et des carottes", en baisse respectivement de 4,9% et 4,4%. Pour les produits bio, les tarifs ont également flambé, progressant de 21% pour les fruits (6,95 euro/kg), et de 4,1% pour les légumes (4,1 euro/kg). Les écarts avec les fruits et légumes "conventionnels" se sont ainsi à nouveau creusés, atteignant leur niveau le plus important depuis 2007. Ils vont du tiers à plus du double, notamment pour les tomates, les haricots verts, pêches et nectarines, courgettes et pommes. Les prix ont augmenté dans l'ensemble des circuits de distribution, les tarifs des 8 fruits et 8 légumes du panel de Familles de France progressant de 14,21% dans le hard-discount, de 14% dans les hypers et supermarchés et de 19% sur les marchés. Cette étude se base sur des relevés de prix effectués par 50 bénévoles dans 32 départements pendant les semaines du 6 au 12 juin et du 4 au 10 juillet. A cela il faut ajouter les transports, les tarifs EDF GDF, les mutuelles de santé, la consultation médicale, le prix du timbre La Poste + 3,1%, les impôts locaux et fonciers jusqu'à + 30% selon les villes, etc, etc...



**D'autres luttes seront nécessaires
pour faire reculer ce gouvernement sourd aux besoins
du peuple, avec la CGT les retraités s'y emploieront !**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SECTION UFR - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgtufr.postaux@orange.fr

Bilan fiscal de Hollande :

Evolution des prélèvements obligatoires sur les ménages et les entreprises (en % du PIB) :

Ménages 2007 : 18,67% ; 2012 : 24,18% ; 2015 : 25,45%

Entreprises 2007 : 16,67% ; 2012 : 18,96% ; 2015 : 18,60%

Sondage :

Un sondage Ipsos Secours Populaire indique que 38% des personnes interrogées ont connu une situation de pauvreté dont 33% chez les retraités(ées), 47% rencontrent des difficultés pour partir en vacances, 32% ont des difficultés pour payer leur loyer, 36 % rencontrent des difficultés concernant les soins de santé mal remboursés, alors que les français considèrent toujours à plus de 90% que l'accès aux soins reste une priorité.

VIE NOUVELLE, LE MAGAZINE QUI DÉRIDE !!!

Vie nouvelle est le magazine de l'U.C.R., il informe des revendications spécifiques des retraités et surtout de bien d'autres rubriques : santé, loisirs, juridique, consommateurs, culture, rencontre avec des artistes, des sportifs, etc...

C'est le contre poison des médias aux ordres de la pensée libérale : MEDEF, droite + l'extrême, et le gouvernement « socialo ».

Face à ce poison il faut pour les retraités un MÉDICAMENT. Entre nous, on en assez d'entendre à la télé, radio, + journaux aux ordres de la finance les mêmes contre vérités. Alors prenez le médicament de la CGT, souscrivez un abonnement à VIE NOUVELLE.

Abonnement d'accueil 12 €. On en reparle à l'A.G. Suite à la lecture de Vie Nouvelle vous constaterez qu'il y a possibilité de changer la société, du fric pour celle du bien être pour tous.

A. G. DE LA MUTUELLE :

Celle-ci s'est tenue le 10 et 11 JUIN à Issy les MOULINEAUX, à la lecture du journal de la M. G. des zones d'ombre subsistent et des questions sont sans réponses. La démocratie et la transparence ne sont pas les préoccupations essentielles de notre mutuelle.

Le Président dans son allocution déclare « MALAKOFF MEDERIC a souhaité mettre un terme au projet de rapprochement envisagé avec notre mutuelle ».

C'est un peu court comme explications ? On peut s'interroger sur le pourquoi, les adhérents sont en droit de savoir !!

Depuis de nombreuses années la C.G.T. dénonce l'éloignement de la mutuelle des valeurs mutualistes et ses dérives assurancielles, comme une entreprise privée .

A chaque A. G. , la résolution votée dénonce : les contraintes européennes et du gouvernement (CMU, exigences de la solidarité financière imposées par solvabilité 2) et son attachement à la défense de la SECU c'est bien. Mais après on fait quoi ? RIEN : aucune action commune avec les Organisations syndicales (pétitions, déclarations communes). Les résolutions d'A.G. il faut les faire vivre avec ceux qui revendiquent la reconquête de la SECU.

Camarades retraités le changement d'orientation de votre mutuelle ne peut se faire sans VOUS, il faut être présent à l'assemblée de votre section M. G., poser des questions pour une mutuelle démocratique dans l'intérêt de tous(tes) les postières et postiers.

L'écho des manifs :

Nous étions 14 lors de la dernière manifestation organisée par l'UCR CGT et 8 autres organisations de retraités le 29 septembre de Montparnasse au ministère des affaires sociales, une fois de plus les médias n'ont rien vu ou presque...

Mais à quoi sert la redevance télé ?

Cotisations syndicales :

Pour se mettre en conformité avec le dernier congrès de la CGT, un adhérent = une voix, la cotisation de chacun devrait être à 1% de la pension net, aussi nous vous proposons d'augmenter de 0,10 cts d'euros jusqu'à 1100 € ; de 0,20 euros de 1101 à 1800€ et de 0,80 euros au-dessus de 1801 euros, bien entendu nous tiendrons compte de votre avis si vous manifestez votre désaccord avec cette proposition.

Date à retenir :

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le mardi 13 décembre de 10 h à 13h, suivi d'un apéro et d'un repas fraternel, au 33 rue Rodier comme chaque année.